

PROJET  
PÉDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE  
LOISIRS ET  
PÉRISCOLAIRE  
2022 - 2023



**MAIRIE DE PIERREFONDS**  
SERVICE ENFANCE JEUNESSE  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 60350 PIERREFONDS  
TÉLÉPHONE : 03 44 42 80 38 - FAX : 03 44 42 37 73  
MAIL : [MAIRIE@MAIRIE-PIERREFONDS.FR](mailto:MAIRIE@MAIRIE-PIERREFONDS.FR)

# SOMMAIRE

## **I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL**

- 1- Nature de l'accueil
- 2- Organisateur
- 3- Lieu d'implantation
- 4- Effectifs
- 5- Périodes d'ouvertures
- 6- Les activités
- 7- Le règlement intérieur

## **II- PROJET ET OBJECTIFS**

- 1- Qu'est qu'un projet pédagogique ?
- 2- Les objectifs pédagogiques

## **III- FONCTIONNEMENT**

- 1- Règles de vie de l'accueil
- 2- Les sanctions
- 3- Les temps libres
- 4- La vie quotidienne Périscolaire
- 5- Journée type accueil de loisirs
- 6- L'infirmierie
- 7- Pause des animateurs
- 8- Réunion + point

## **IV- L'EQUIPE D'ANIMATION**

- 1- Composition de l'équipe
- 2- Rôle et responsabilités de l'équipe
- 3- Annexe

Annexe 1 : Règlement intérieur

# I- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

## **1. Nature de l'accueil**

La commune de Pierrefonds propose plusieurs services :

**L'accueil périscolaire** est un service communal. Il s'organise autour de la journée d'école des enfants ; il est destiné uniquement aux enfants scolarisés du groupe scolaire Louis Lesueur.

**L'accueil de Loisirs** pendant les temps extrascolaires (vacances) ; Pour les temps extrascolaires, la commune a signé une convention de partenariat avec trois communes de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise : Chelles, Saint-Etienne Roilaye, Hautefontaine et une commune de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne) en raison de sa proximité : Vieux-Moulin.

Les accueils de Pierrefonds sont déclarés auprès des services de l'Etat (Préfecture et Direction Départementale de la Cohésion Sociale) sous le numéro d'immatriculation :

- **Périscolaire** : **0600152AP000122**
- **Accueil de Loisirs** : **0600152CL000121**

## **2. Organisateur**

Les accueils sont organisés par la mairie de Pierrefonds (Place de l'hôtel de ville – 60350 Pierrefonds), sous la responsabilité de Madame Florence Demouy, Maire. Ils sont gérés par le service enfance jeunesse.

Depuis de nombreuses années, la commune de Pierrefonds s'est impliquée dans l'action éducative en faveur des enfants et des jeunes :

Création de services en 2004 (accueil périscolaire, accueil de loisirs et temps périscolaire en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires)

Création de structure (restaurant scolaire en 2013)

Voici ses objectifs éducatifs :

Organiser des loisirs et des vacances pour tous les enfants de la commune  
Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire  
Proposer une action éducative en complément de l'école.

### **3. Lieu d'implantation**

Pierrefonds est situé dans le département de l'Oise, en région Hauts de France, à 65 km à l'Est de Beauvais, la préfecture, à 15 km au sud de Compiègne, sous-préfecture et 100 km au Nord de Paris.

La commune de Pierrefonds fait partie de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise qui regroupe 20 communes, représentant une population de 17000 habitants.

L'accueil se déroule au groupe scolaire Louis Lesueur, 7 rue du 8 mai 1945 à Pierrefonds.

Les espaces d'accueil :

- 1 salle de périscolaire à l'année
- 1 salle de classe
- 1 salle de motricité pour les maternelles
- 1 salle de restauration
- 2 blocs sanitaires pour enfants
- 1 sanitaire adulte
- 3 cours à l'extérieur

### **4. Effectif**

Pour l'accueil périscolaire, l'effectif est :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

Pour l'accueil de loisir, l'effectif est :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

### **5. Périodes d'ouvertures**

L'accueil périscolaire est ouvert toute l'année scolaire hors vacances, mercredi et week-end de 7h30 à 8h20, de 11h20 à 13h30 et de 16h20 à 18h30.

L'accueil de loisirs est ouvert de 08h à 17h30 durant les vacances scolaires (sauf Noël et Août)

### **6. Les activités**

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants que nous accueillons et elles répondent à leurs besoins et à leurs demandes.

**L'accueil du matin (Périscolaire, Accueil de loisirs)** permet à l'enfant de débiter sa journée autour d'activités calmes telles que le dessin, la lecture, les jeux de société. Il peut aussi, s'il arrive tôt, prendre une collation qu'il n'a

pas prise à la maison. Le choix de son activité est libre, il peut aussi ne rien faire et se réveiller tranquillement.

Durant l'accueil de loisirs ; des activités sont proposées par les animateurs. (Activités manuelles, sportives, culturelles).

**L'accueil du midi** est une pause pour les enfants. On propose pour les moins de 6 ans, de jouer, et se défouler dans la cour. Des activités libres sont mises à disposition (jeux de société, jeux de construction ...) et un temps pour la lecture d'histoire qui permet un retour au calme en douceur. Pour les plus de 6 ans, un jeu sportif est proposé sur le terrain de sport, des filets de badminton et accessoires extérieurs comme des ballons, frisbee... sont mis à disposition dans l'autre cour extérieure. Dans la salle du périscolaire, les enfants pourront jouer aux jeux de société, faire du dessin, de la lecture, des jeux de construction ... en libre accès.

**L'accueil de l'après-midi (accueil de loisirs)** : Durant l'accueil de loisirs ; des activités sont proposées par les animateurs. (Grand jeu extérieur, activités sportives, culturelles, manuelles, intervenant extérieur).

**L'accueil du soir** commence après un goûter collectif entre 16h30 et 17h00, il favorise des activités de détente (jeux extérieurs selon la météo, activités manuelles, des jeux de construction, jeux de société...) et pour les élémentaires qui le souhaitent, ils peuvent effectuer leurs devoirs en présence d'un animateur le lundi et le jeudi.

Ainsi, les accueils périscolaires proposent aux enfants :

Un lieu de convivialité et de socialisation

Des conditions d'apprentissage à la citoyenneté

Des conditions permettant de découvrir de nouvelles situations, activités...

## **7. Le règlement intérieur**

*Cf annexe 1*

# II- PROJET ET OBJECTIFS

## **1. Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?**

Le projet pédagogique est un document qui est construit par l'équipe d'animation et le directeur de l'accueil de loisirs. Il définit les objectifs spécifiques de l'accueil de loisirs.

Pour atteindre ces objectifs, le projet pédagogique précisera quels moyens l'équipe se donnera en termes d'organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail de l'équipe, relation avec les familles.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

## **2. Les objectifs pédagogiques**

Le projet pédagogique est un élément indispensable à la cohésion de l'équipe. Il est la référence commune à tous, lors de la période d'accueil. C'est un outil de conduite nécessaire pour la direction, mais aussi pour l'équipe. Les intentions éducatives de l'équipe sont déclinées tout d'abord en objectifs pédagogiques puis en objectifs opérationnels avec les moyens.

<b>Favoriser l'autonomie de l'enfant</b>	
Objectif opérationnels	Moyens
Participation aux tâches de la vie quotidienne	Organisation de la vie quotidienne (temps d'hygiène, repas, sieste, déplacement)
Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et l'amener à se prendre en charge	Favoriser le rangement et le respect de ses affaires personnelles Favoriser le choix de l'activité Favoriser le droit de ne rien faire Encourager et accompagner l'enfant à faire seul (couper ses aliments, mettre son manteau, enfiler ses chaussures)

	Mise à disposition de matériels (pédagogiques et sportifs)
Favoriser l'expression	Mettre en place des temps de discussions pendant l'accueil de loisirs pour échanger sur les besoins, les envies, ou les suggestions des enfants. Connaître leurs avis.

<b>Favoriser le vivre ensemble</b>	
Objectif opérationnels	Moyens
Favoriser la découverte et la pratique collective d'activités sportives et ludiques	Jeux de partage, jeux de groupe
Développer sa relation avec les autres	En sachant le prénom de chacun grâce à des jeux de connaissance Favoriser l'esprit de groupe par le biais de jeux coopératifs et mixtes
Favoriser le respect mutuel	Le sens du partage, accepter les différences
Etablir des règles de vie (rangement et respect du matériel) et des locaux	Mettre en place un panneau de règles de vie sous forme de pictogrammes pour être lisibles par tous et lu en commun
Favoriser les liens entre les groupes	En réalisant des activités communes En favorisant les échanges et la mixité Echanges pendant les temps de repas

<b>Favoriser l'épanouissement de l'enfant</b>	
Objectif opérationnels	Moyens
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	Visite des locaux pour les nouveaux inscrits. Présentation de l'équipe d'animation. Aménagement de coins jeux spécifiques adaptés à l'âge des enfants en veillant à leur sécurité physique. En proposant des jeux de présentation et de coopération
Respecter le rythme de l'enfant	En étant à l'écoute des besoins de l'enfant En proposant des temps d'échanges. En laissant la possibilité aux enfants de ne rien faire
Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques	Permettre à l'enfant de s'exprimer sous toutes ses formes Développer la motricité de l'enfant
Créer un climat affectif et sécurisant	En privilégiant un accueil individuel

	(Enfants et parents) En étant à l'écoute et disponible En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire
Temps libres et jeux libres	Développer la prise de décisions, de choix de l'enfant Développer l'imagination et la curiosité de l'enfant

# III- FONCTIONNEMENT

## **1. Règles de vie de l'accueil**

**En raison des restrictions sanitaires de la COVID-19, le fonctionnement mis en place est expliqué dans le document ci-joint « Fonctionnement et protocole sanitaire »**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre donnant des règles claires aux enfants sur leurs droits et devoirs. Ces règles sont affichées dans la structure. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Les animateurs ont aussi le devoir de respecter ces règles.

## **2. Les sanctions**

L'accueil périscolaire est un lieu où les enfants ont droit à l'erreur, ils ont le droit à un « joker » par rapport à leurs difficultés de comportement. La sanction répond à l'indignité d'un acte et non d'une personne (exemple : Cet enfant s'est montré violent à un moment donné et dans certaines circonstances et non cet enfant est violent).

Elle doit être parlée et expliquée par un adulte. Être adulte c'est ne plus avoir peur de ne plus être aimé. Un animateur est une personne contre qui l'enfant peut s'appuyer, se confronter, quelqu'un qui peut soutenir le conflit.

La sanction est l'occasion de rappeler à l'enfant la raison principale de sa présence à l'accueil de loisirs (passer de bonnes vacances en apprenant à vivre avec les autres). Toute sanction est à penser comme une occasion d'apprentissage, pouvant s'accompagner d'une procédure de réparation. Mais la réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent le besoin de réparer et accepte de se mettre en position de responsable de ses actes.

Echelle de gravité des sanctions toujours accompagnées d'une discussion :

- Rappel de la règle
- Sitting de 5/10min si récidive

Travaux d'intérêt généraux : Réparer du matériel, faire un dessin en but de comprendre.

## **3. Le temps libre :**



Pourquoi ?

- Jeux sans contrainte
- Echanges avec d'autres tranches d'âges
- Jouer aux jeux sans animateur
- Apprendre à jouer seul
- Responsabilisation : aider aux tâches de la vie courante, mettre la table, préparer le goûter et aider aux services quotidiens

Comment ?

- En leur laissant du matériel, sous la surveillance des animateurs
- Disponibilité des animateurs pour les enfants qui ne savent pas jouer seul
- Temps de repos ou activités calmes.

#### **4. La vie quotidienne Périscolaire :**

Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 8h20 dans la salle du périscolaire, dans le bâtiment élémentaire. Durant ce temps, ils peuvent faire librement les activités calmes tels que le dessin, la lecture, jeux de constructions, jeux de société. A 8h20, les enfants élémentaires rejoignent le point de rassemblement donné par leur enseignant(e), l'animateur accompagne les enfants de maternelle :

Pour les moyennes et grandes sections, dans la cour maternelle et pour les petites et moyennes sections, il les aide à retirer leurs manteaux et mettre leurs chaussons, ensuite il les conduit à leur enseignante.

Une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. Ce moment reflète le travail de l'équipe d'animation.

Les enfants ont des porte-manteaux pour ranger leurs affaires personnelles. Les enfants de moins de 6 ans peuvent apporter des peluches, des doudous ... pour les moments de temps calmes et de sieste.

A 11h25, les enfants de maternelle (moyenne et grande section) sont récupérés dans leur classe par une animatrice, ils vont aux toilettes, se lavent les mains et rejoignent les autres enfants dans la salle de motricité. Les enfants de petite et moyenne section sont réunis avec l'ATSEM dans la salle de motricité après lavage des mains en quittant leur classe, pour faire un temps de rassemblement afin de se préparer à s'installer à table dans le calme.

Ils sont servis à l'assiette en veillant à leur donner des petites quantités. Les animatrices demandent aux enfants de goûter un minimum mais ne les forcent pas. Ils peuvent être resservis s'ils le souhaitent. Il leur est demandé de manger au minimum le plat principal plus l'entrée, le laitage ou le dessert.

Deux animatrices sont avec eux pour les servir et les accompagnent dans les activités après le repas.

A la fin du repas, les enfants se lavent les mains.

Après le repas, les animatrices proposent aux enfants une activité libre jusqu'à 13h10 puis un temps calme avant de retrouver leurs enseignantes.

A 13h20, les enfants sont remis aux enseignantes par les animatrices.

Pour les enfants élémentaires, à 11h30, ils se dirigent vers l'animateur qui procède au pointage. Une feuille avec les différentes tables est mise en place, ils choisissent quand et avec qui ils veulent manger.

Ils sont servis à l'assiette en veillant à leur demander la quantité souhaitée. De ce fait, on leur demandera de terminer ce qu'ils ont dans l'assiette. Il leur est demandé également de manger au minimum le plat principal plus, l'entrée, le laitage ou le dessert.

Après le repas, ils retournent jouer jusque 13h20.

Nous mettons à disposition pour boire, des éco-cups pour les enfants ou les adultes.

L'accueil du soir débute par un goûter. Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer autour des tables de leur salle. Le goûter est fourni 2 fois par semaine par notre prestataire DUPONT, le menu est partagé sur le site de la Mairie de Pierrefonds. Les deux autres jours, le goûter est composé de pain avec du chocolat, de la pâte à tartiner ou de la confiture, des fruits et laitage.

De 16h30 à 18h30, les parents peuvent venir chercher leurs enfants en sonnant au visiophone. Ils sont accueillis par un animateur qui raccompagne l'enfant à sa famille.

Dans tous les cas, les enfants restent dans l'enceinte des locaux de l'accueil où ils sont sous la responsabilité des animateurs.

La fiche sanitaire et le règlement intérieur est obligatoire pour chaque enfant. Ils doivent être signés et complétés par la famille et renouvelés tous les ans. Tout problème médical ou protocole d'accueil individuel (P.A.I) doit être signalé au directeur.

Les enfants ne doivent en aucun cas avoir de médicaments sur eux. En cas de traitement, il doit être confié par les parents, avec l'ordonnance du médecin, à l'animateur qui s'occupe de l'enfant.

## **5. Journée type Accueil de loisirs**

**8h00** ouverture de l'accueil échelonné par 2 animateurs.

**8h30- 9h00** Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs.

Quand les animateurs arrivent, ils se partagent les tâches suivantes : ils jouent avec les enfants, les accueillent ainsi que leur famille. Ils présentent leurs activités aux enfants et leur donnent rendez-vous à une heure et un lieu précis (pour éviter les attroupements).

Nous veillons à ce que les portails soient fermés à clé pendant les temps d'accueil, donc pour les retards des parents, ils devront utiliser le portillon avec le visiophone.

**9h00** Début des activités qui peuvent être échelonnées selon les besoins. Tout le matériel nécessaire doit être prêt la veille et installé avant l'activité. Lorsque les enfants ont choisi leur activité, ils la terminent avant de pouvoir changer d'activité. Les activités menées par des intervenants sont toujours encadrées par des animateurs et il est possible d'avoir un groupe d'enfants qui ne « font rien »

**11h00** Fin de l'activité. La salle, le matériel ... doivent être rangés et nettoyés avec les enfants et prêt pour une autre utilisation. RETOUR AU CALME (CHANTS)

**11h15 – 13h00** Temps libre et repas.

Pendant le repas, l'animateur accompagne, discute et partage avec les enfants qui sont à table. Les plats sont posés sur table, ils se servent. On leur demande de

manger au minimum 2 éléments du repas : le plat de résistance + l'entrée, le laitage ou le dessert. Pendant cette période de crise sanitaire les enfants sont servis.

**13h00- 14h00** Temps calme, en fonction du déroulement de la journée, les enfants peuvent gérer leur temps calme. Les animateurs profitent de ce temps pour aller présenter leur activité de l'après-midi aux enfants et, comme le matin, leur fixent une heure et un lieu de rendez-vous.

**14h15- 16h00** Activités de l'après-midi. Tout le matériel nécessaire doit être prêt et installé avant l'activité. Lorsque les enfants ont choisi leur activité, ils la terminent avant de pouvoir en changer.

**16h00** Goûter préparé et géré par un animateur différent chaque jour. Ne pas préparer le goûter dans la salle de restauration qui a été nettoyée le midi.

**16h30 – 17h30** temps libre : possibilité de faire un foot (jusque 17h00) et accueil des parents.

## **6. L'infirmierie**

N'ayant pas de salle dédiée pour l'infirmierie, dans chaque salle, les animateurs pourront trouver une trousse à pharmacie, complète, pour soigner un enfant. L'équipe d'animation trouvera la feuille de soins avec la trousse à pharmacie qu'elle devra remplir à chaque soin effectué.

## **7. Pauses des animateurs**

Un planning sera mis en place par le directeur. Leurs horaires correspondent au moment de prise de leur fonction. Toutes les préparations, installations doivent être faites en amont.

## **8. Réunion + Point**

Une réunion de préparation est mise en place, le samedi de 09h à 12h avant le lancement du centre.

Des points réguliers, seront mis en place avec l'équipe durant la journée pour connaître les ressentis de chacun sur les éventuelles difficultés (enfant, organisation, parents, activités).

Une réunion sera mise en place en cas d'urgence le jour J.

# IV- L'EQUIPE D'ANIMATION

## **1. Composition de l'équipe**

L'équipe est composée de 4 animateurs « permanents » :

DELARUE Rudy – MONIN Margaux – DUMONT Aurélie - SILVIN Elise

+ 3 animateurs pendant les petites vacances

## **2. Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs**

Être en mesure de savoir à tout moment où se trouve n'importe quel enfant de son groupe

(Communication enfants-animateurs/animateurs-animateurs)

Apprendre à connaître les enfants, leurs possibilités, leurs limites

Respecter les valeurs (familiales, religieuses...) des enfants

Prendre conscience du pouvoir exercé par l'animateur du fait de son statut pour l'utiliser à bon escient. Toute violence physique ou psychologique d'un personnel envers un enfant est proscrite et doit être dénoncée.

Veiller à ce que tout enfant, quelle que soit sa différence, soit accepté au sein d'un

groupe.

### **3. Rôle et responsabilités de chacun**

- Rôle et mission de la direction :

#### **Le directeur :**

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il a la charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il gère les relations avec les différents partenaires : prestataires, municipalité
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs (administratives, financières, matériels)
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi
- Il associe les parents à la vie du centre
- Il détermine les points négociables et non-négociables relatifs au fonctionnement de l'accueil
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint

- **Rôle et missions des animateurs :**

#### **L'équipe d'animation :**

- Elle garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Elle prépare un projet d'animation consciencieusement
- Elle s'engage à respecter la charte de l'animateur que chacun a préalablement signé
- Elle s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique
- Elle accueille les enfants et les familles
- Elle anticipe, prépare ses activités, leur mise en place et le rangement
- Elle garantit le respect de l'environnement, du matériel ainsi que l'application des règles de vie
- Elle participe aux deux réunions de préparation et de bilan
- Une formation des animateurs diplômés et non-diplômés est assurée par l'équipe de direction pendant l'accueil :
  - pour consolider ses connaissances sur les enfants
  - pour faire le lien entre la théorie et la pratique
  - pour analyser sa pratique et affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur
  - pour acquérir de nouvelles compétences

L'équipe d'animation et de direction doit veiller à la gestion des vêtements tous les soirs.

Animer c'est donner la vie. Chacun d'entre nous doit avoir le sens des responsabilités qui nous sont confiées pendant ces semaines de vacances. Nous devons garantir la sécurité des enfants et les aider à passer de bonnes vacances. Nous devons pour cela être présents, attentifs, c'est-à-dire être vigilants à toute manifestation positive ou négative de l'enfant. Nous devons essayer d'y apporter la meilleure réponse sans s'énerver, ni crier ou hurler.

L'animateur doit être force de proposition et savoir animer même un petit temps creux. Mais comme il est attentif à son groupe, il sait aussi ménager les enfants quand il le faut.

Être présent, c'est montrer qu'on est là par sa présence et son écoute.

**RAPPEL : celui qui est au téléphone, soit en communication ou par sms, n'est pas présent. Les téléphones doivent être utilisés à bon escient pendant le temps de travail.**

L'animation est un travail qui demande de la préparation et de l'investissement.

